HAL
open science

Contacts de créoles, créoles en contact

Laurence Goury, Isabelle Léglise

To cite this version:

Laurence Goury, Isabelle Léglise. Contacts de créoles, créoles en contact. Etudes créoles, 2005, XXVIII (1), pp.9-22. halshs-00181067

HAL Id: halshs-00181067

https://shs.hal.science/halshs-00181067v1

Submitted on 23 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Goury L. & Léglise I., 2005, Contacts de créoles, créoles en contact, *Etudes créoles n° XXVIII-1*, 9-22.

CONTACTS DE CREOLES, CREOLES EN CONTACT PRESENTATION[1]

Laurence Goury et Isabelle Léglise
UMR 8133 CNRS-IRD CELIA

Qu'il soit abordé à travers des approches typologiques ou historiques, des perspectives macro ou microsociolinguistiques, des travaux psycholinguistiques ou en acquisition des langues, ou encore des réflexions didactiques, le domaine du contact de langues se présente comme un objet multiforme. Face à la diversité de ces approches et au foisonnement des travaux sur ce thème, l'étude des créoles en contact avec d'autres langues – créoles ou non – semble quelque peu en retrait.

Les créoles et la question du contact ont jusqu'à présent fait l'objet de deux types d'approches[2] :

1. Les langues créoles sont généralement considérées comme le résultat de contacts entre des langues européennes et africaines, si l'on s'en tient aux cas 'prototypiques[3]. Nous ne nous rentrerons pas ici dans le débat des relations entre formation des pidgins et formation des créoles, les positions théoriques à ce propos étant diverses. Selon les théories, les créoles sont le résultat, dans une situation de contact, de processus d'approximation de la langue européenne cible (Chaudenson 2003, Mufwene 2001b), d'une relexification de la langue africaine (Lefebvre 1999), de processus d'acquisition d'une L2 (Winford 2003, Siegel 1999), d'interférences, de tranferts et d'emprunts entre les langues en présence (Migge, 2003).
La dimension du contact est, par contraste, généralement absente dans les études sur l'évolution des « autres » langues : on y parle de filiation génétique, modalité d'évolution qu'on oppose à celle des langues créoles, qualifiée de 'transmission abrupte' ou 'anormale' (voir Thomason (2000), Thomason & Kaufmann (1988)). Pour ces auteurs en effet, les créoles ne peuvent apparaître dans aucun arbre généalogique. Les prises de positions récentes de DeGraff (2003) et Mufwene (2001b) récusent cette dichotomie traditionnelle en montrant d'une part qu'il n'y a pas de 'transmission anormale' dans l'évolution des créoles (sans pour autant minimiser les effets du contact), et d'autre part que le contact, bien que n'ayant pas été pris en compte par la théorie comparatiste, a joué un rôle important dans l'évolution des langues considérées comme « normales »[4].

2. Les créoles sont décrits dans leur contact avec la langue lexificatrice de base, et ce, dans deux cadres théoriques : celui de la diglossie et celui de la décréolisation.

---

[1] L'idée de ce numéro a germé lors du Xe colloque d'Etudes Créoles organisé en 2002 sur l'île de la Réunion. Il inclut ainsi une version révisée de certaines des communications qui y étaient présentées. Une partie non négligeable du travail de relecture ayant été réalisée par Tom Klingler.

[2] Nous ne mentionnons pas, dans le cadre de cette étude sur le contact, la théorie de Bickerton, ou *bioprogramm*, qui envisage la création des créoles comme étant résultat de l'acquisition par les enfants d'un pidgin comme langue maternelle

[3] Au sens heuristique de Mufwene 2001b.

[4] Mufwene (2001b : 15) : « Didn't language contact have any role to play in the speciation of Proto-Germanic or Proto-Bantu into the different Germanic or Bantu subfamilies and individual languages ? »

Avec son exemple sur le créole haïtien et ses rapports au français en Haïti, Ferguson (1959) inaugure un ensemble de travaux adoptant un traitement diglossique des contacts entre langues créoles et leur langue lexificatrice. La créolistique francophone adoptera largement cette perspective, tout en la nuançant puis la critiquant. Probablement parce que les zones géographiques les plus étudiées voyaient le contact de créoles à base française avec leur langue lexificatrice, dans des situations socio-historiques particulières de post-colonisation et de départementalisation, comme c'est le cas dans les petites Antilles ou sur l'île de la Réunion, le concept de diglossie sera longtemps productif. Productif pour rendre compte des statuts des langues dans tel ou tel DOM (Hazael-Massieux, 1978 pour la Guadeloupe, Carayol et Chaudenson, 1978 pour la Réunion, Prudent, 1982 pour les petites Antilles), productif pour rendre compte des comportements de locuteurs adoptant, en fonction des situations, une variété basse, le créole, et une variété haute, le français, productif pour rendre compte des discours des locuteurs créolophones (March, 1996, Bavoux, 2002).

Cette approche résolument sociolinguistique du contact de langues s'intéresse au statut des langues en présence, au statut de leurs normes, à la réalité des formes effectivement proférées dans des interactions quotidiennes. En définissant les rapports entre une langue haute et une langue basse, ce cadre fait écho à la hiérarchie même des variétés observées par les créolistes : un acrolecte (qui résonne comme 'variété haute') versus un basilecte (qui résonne comme 'variété basse'). C'est en réaction à ce cadre que Chaudenson (1978) discute notamment la notion de continuum, et c'est en tentant d'en montrer les limites que Prudent (1981, 1993) propose la notion d'interlecte puis de zone interlectale, une zone qui emprunte aux deux langues en présence, dans lesquelles les bilingues puisent leurs ressources linguistiques.

Il semblerait que la créolistique anglophone ait, pour sa part, moins suivi cette voie de la diglossie. De Camp (1971), en proposant le modèle de continuum linguistique pour décrire la situation sociolinguistique de la Jamaïque écarte en effet les modèles traditionnels, comme le modèle diglossique, qui, selon lui, ne permettent pas de rendre compte de la complexité de la situation.

Dans cette approche, les contacts entre un créole et sa langue lexificatrice sont alors abordés sous l'angle de l'impact, souvent considéré comme négatif, de cette dernière sur le créole. C'est bien dans ce sens qu'est introduit le concept de décréolisation (De Camp 1971), qui renvoie à la perte des propriétés basilectales au profit des propriétés du standard européen correspondant, ou plus exactement de la variété caribéenne ou américaine du standard européen. Le résultat de la décréolisation est l'apparition d'un continuum entre le créole et sa langue lexificatrice, depuis des variétés basilectales, considérées comme plus 'créoles', jusqu'à des variétés acrolectales plus proches du standard, en passant par un stade intermédiaire, le mésolecte. Pour Bickerton, la décréolisation est un phénomène non contraint et systématique, qui s'applique à '*any creole which has remained in contact with its superstrate, as most have*' (Bickerton 1981 : 46). Lorsque ce processus est poussé à l'extrême, on aboutit à une perte presque complète des propriétés 'créoles' : certaines variétés de langues, analysées comme des formes 'décréolisées' d'anciens créoles tels *l'American Black English* (Rickford 1977) ou encore certaines variétés du portugais du Brésil (Baxter, Lucchesi et Guimaraes 1997), en seraient la manifestation.

La critique du concept de décréolisation présentée dans plusieurs études (Mufwene (1994 - 2001), Aceto (1999)) nous semble cependant s'appliquer à la situation de la plupart des langues créoles. Leurs structures n'étant en effet pas monolithiques (pas plus que celles des autres langues, d'ailleurs), on peut s'attendre à trouver, dès les premiers stades de formation, des formes de langue plus ou moins basilectales et/ou plus ou moins acrolectales, plus proche

du standard européen local. Assimiler 'décréolisation' et perte des propriétés basilectales n'est donc pas approprié. C'est cette incohérence qui conduit Mufwene (2001b) à proposer le concept de 'débasilectalisation'.

Par ailleurs, il est de plus en plus admis (voir Mufwene 2001a, de Graff 2003, Chaudenson 2003, contre Mc Whorter 1998) que le processus de créolisation n'est pas un processus linguistique et ne conduit pas à la création de structures linguistiques prototypiques de langues appelées 'créoles' : 1. les conditions sociales et linguistiques de genèse des différents créoles dans le monde sont trop diversifiées pour être ramenées à un unique processus linguistique, 2. les structures 'proto-typiques' créoles n'existent pas, et 3. la formation des pidgins et créoles semble relever de processus d'acquisition de langue seconde (Winford 2003) ou de changements induits par le contact tels qu'on les rencontre dans d'autres situations. Si la 'créolisation' n'existe pas en tant que processus linguistique, on voit mal comment pourrait alors exister le processus inverse, la 'décréolisation', si ce n'est, là aussi, comme un phénomène de changement social. Quant aux mécanismes linguistiques en jeu dans la décréolisation, personne n'a jamais démontré leur spécificité par rapport à ceux rencontrés dans le changement linguistique induit par le contact, seuls ont été examinés les résultats de ces contacts.

Au vu de l'abondante littérature traitant des relations, linguistiques ou sociales, entre le créole et sa langue lexificatrice, on pourrait croire que cette situation particulière de contact est la plus répandue dans le monde créolophone. Cependant, comme le fait remarquer Snow (2000), 13 des 24 langues créoles (toutes bases lexicales confondues) de la Caraïbe ne sont pas en contact avec leur langue lexificatrice de base. Dans ces cas bien entendu, le modèle de la décréolisation n'a plus aucune validité. Quant à celui de la diglossie, il n'est pas forcément applicable non plus, surtout si les zones géographiques présentent une multitude de langues qui entretiennent entre elles des rapports complexes.

Dans ces contextes particuliers, plusieurs cadres théoriques sont utilisés. Herzfeld (1999) par exemple reprend le concept de diglossie pour décrire la situation du *limonense* au Costa Rica, un créole anglais en contact avec l'espagnol. Aceto (1999) critique l'application abusive du modèle de décréolisation et du continuum dans des contextes où les langues en contact n'entretiennent pas de relation créole / lexificateur, et propose d'envisager également les possibilités d'évolution interne et d'innovation linguistique dans la mise en place des variétés du *bastimentos* parlé au Panamá. Pour Bartens (2002), les contacts entre le créole anglais de San Andrès et Providencia, l'anglais caribéen, et l'espagnol (Colombie) relèvent de phénomènes d'interférences intensives, largement décrits dans la littérature sur le contact de langues en général (Thomason & Kaufman 1988).

Les textes présentés ici tentent de remédier à la faible présence de travaux sur les contacts entre langues créoles d'une part (*d'où le titre : contacts de créoles*) et entre des langues créoles et diverses langues dans le monde (*créoles en contacts*). Ils replacent par ailleurs ces situations et leurs implications dans le contexte plus général du contact de langues, en laissant la place aux phénomènes tels que l'interférence, l'innovation linguistique, la gestion du plurilinguisme, etc. Ils présentent des situations sociales et linguistiques variées. On y voit le contact entre langue créole et langue non lexificatrice, que cette dernière soit une langue européenne dominante ou une ou des langues locales – minoritaires ou majoritaires.

Les cas de contact langue créole / langue européenne dominante sont illustrés par la situation du créole haïtien à Cuba vis-à-vis de l'espagnol (I. Martinez-Gordo), ou des créoles d'Asie vis-à-vis de l'anglais (A. Bartens). Les cas de contact langue créole / langues locales sont

illustrés par le tok pisin face au mélanésien (N. Faraclas), et par certains créoles d'Asie face à de grandes langues de la région comme le malay, le tagalog ou le tamoul (A. Bartens). Deux situations particulières sont décrites pour la Guyane française : les contacts entre créoles à base anglaise et créole guyanais dans la commune de Mana (I. Léglise), et ceux entre des créoles à base française (guyanais, sainte lucien) et un créole à base anglaise (aluku) à Maripasoula (L. Goury). Enfin, est également abordé le cas de contacts entre des variétés de même créole (B. Migge) en particulier au Surinam.

Les articles regroupés dans ce numéro présentent donc des situations où des créoles sont en contact avec diverses langues qui peuvent être langues d'adstrat ou de substrat vues en synchronie, et les approches qui en sont faites sont diverses : dans une perspective sociolinguistique, I. Léglise interroge la créolité dans les manifestations du plurilinguisme d'une ville de l'Ouest guyanais et B. Migge analyse les stratégies identitaires développées par les locuteurs pamaka interdisant le contact ou au contraire le favorisant dans des situations formelles. Dans une perspective historique, I. Martinez Gordo se penche sur le créole haïtien à Cuba et sa survie à travers les différentes phases d'immigration et A. Bartens réalise un survol des différents créoles portugais d'Asie par rapport à leurs contacts avec les langues en présence, que ces dernières soient autochtones ou européennes. Enfin, dans une perspective de description linguistique des effets des contacts, N. Faraclas se penche sur l'influence de la notion de « relatedness » d'origine mélanésienne dans la structure du Tok Pisin et L. Goury décrit les traces linguistiques du contact entre des variétés de créole français et de l'aluku.

Ce numéro témoigne de la diversité des situations des créoles en contact ainsi que de la diversité des méthodes et des approches qui leur sont appliquées. Il ne s'agit pas ici de récuser entièrement des modèles appliqués dans d'autres situations, tels la diglossie ou la décréolisation, mais plutôt de contribuer à « démarginaliser » les créoles dans le contexte très général du contact de langues, et, en retour, d'interroger différemment les approches des langues en contact.

Références

Aceto M., 1999. Looking beyond decreolization as an explanatory model of language change in creole-speaking communities. *JPCL* 14 :1, 93-119.

Bartens A., 2002. Another short note on Creoles in contact with non-lexifier prestige languages. *JPCL* 17 : 2, 273-278.

Bavoux C., 2002, "Représentations et attitudes dans les aires créolophones", Univers Créoles n°2, Anthropos, 57-76.

Baxter A., Lucchesi D. & Guimarães M., 1997. Gender agreement as a "decreolizing" feature of an afro-brazilian dialect. *JPCL* 12 : 1, 1-57.

Bickerton D., 1973. "On the nature of a Creole continuum". *Language 49*, 640-669.

Bickerton D., 1975. *Dynamic of a creole system*. Cambridge University Press, Cambridge, England.

Bickerton D., 1981. *Roots of language*. Karoma, Ann Arbor.

Carayol M., Chaudenson, R., 1978, “Diglossie et continuum linguistique à la Réunion”, in N. Gueunier, E. Genouvrier, A. Khomsi (eds) *Les français devant la norme*, Champion, 175-190.

Chaudenson, R., 1984, “Continuum intralinguistique et interlinguistique”, *Etudes Créoles* n°IV-1, 19-46.

Chaudenson R., 2003. *La créolisation : théorie, applications, implications*. L’Harmattan, Paris.

De Camp D., 1971. Toward a generative analysis of a post-creole speech continuum. In Hymes D. ed. *Pidginization and creolization of languages*. Cambridge University Press, Cambridge, 349-370.

De Graff M., 2003. Against Creole exceptionalism. *Language*, vol 79, n° 2, 391-410.

Ferguson C., 1959, Diglossia, *Word* n°15, 325-340.

Hazael-Massieux G., 1978, “Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe”, *Langue française n°37*, 106-118.

Herzfeld A., 1999, “El criollo limonense vive aún”, in Lastra, Y. (ed) *Las causas sociales de la desaparición y del mantenimiento de las lenguas en las naciones de América*. Hermosillo: Universidad de Sonora, 173-185.

Lefebvre C., 1999. *Creole genesis and the acquisition of grammar*. Studies in Linguistics 88. Cambridge University Press, Cambridge.

Mac Whorter J., 1998. Identifiying the Creole prototype : vindicating a typological class. *Language* vol.74, n°4, 788-818.

March C., 1996, *Le discours des mères martiniquaises. Diglossie et créolité : un point de vue sociolinguistique*, L’Harmattan.

Migge B., 2003. *Creole formation as language contact*. John Benjamins, Amsterdam.

Mufwene S., 1994. On decreolization : the case of Gullah. In M.Morgan Ed. *Language and the social construction of identity in creole situations*. Center for Afro-american studies : University of California at Los Angeles, 63 – 99.

Mufwene S., 2001a. Creolization is a social, not a structural process. In I.Neumann-Holzshuh & E.W Schneider Eds. *Degrees of restructuring in Creole languages*. John Benjamins, Amsterdam, 65-84.

Mufwene 2001b. *The ecology of language evolution*. Cambridge University Press, Cambridge.

Prudent L.F., 1981, Diglossie et interlecte, *Langages n°61*, Larousse, 13-38.

Prudent L.F.,1982, “Les petites Antilles présentent-elles une situation de diglossie”, *Cahiers de linguistique sociale n°4-5*, 24-61.

Prudent L.F., 1993, *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d’un système créole*, Thèse de doctorat d’Etat en sciences du langage, Université de Rouen.

Rickford J., 1977. The question of prior creolization of Black English. In A.Valdman Ed., *Pidgin and Creole Linguistics*. Indiana University Press, Bloomington, 190-221.

Siegel J., 1999. Transfer constraints and substrate influence in Melanesian Pidgin. *JPCL* 14 : 1, 1-44.

Snow P., 2000. The case for diglossia on the Panamanian island of Bastimentos. *JPCL* 15 : 1, 165-170.

Smith N., Veenstra T., (eds), 2001. *Creolization and contact*. John Benjamins, Amsterdam.

Thomason S., 2002. Creoles and the genetic relationship. *JPCL* 17:1, 101-109.

Thomason S. & Kaufman T., 1988. *Language contact, creolization and genetic linguistics*. University of California Press, Berkeley.

Winford D., 2003. Creole formation and Second Language Acquisition. Publication en ligne //www.ling.ohio-state.edu/~dwinford/recent_papers.htm//